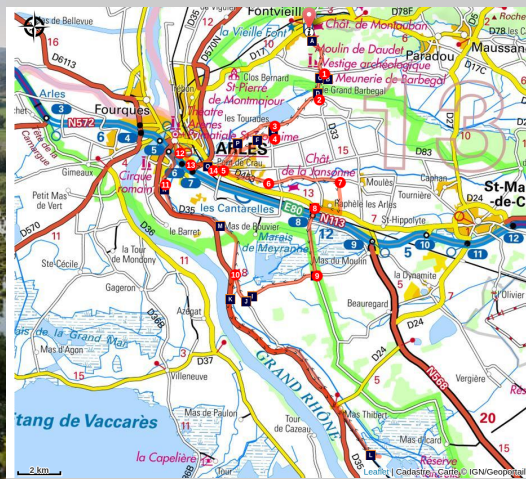


FONTVIELLE - Des Alpilles à la Camargue à vélo

Fontvieille



Vue sur le marais de l'Ilon (©PNRA)



Cette balade vous emmène au cœur du triangle d'or de la biodiversité à la découverte des paysages de Provence et du delta du Rhône.

Infos pratiques

Pratique : Vélo

Durée : 5 h

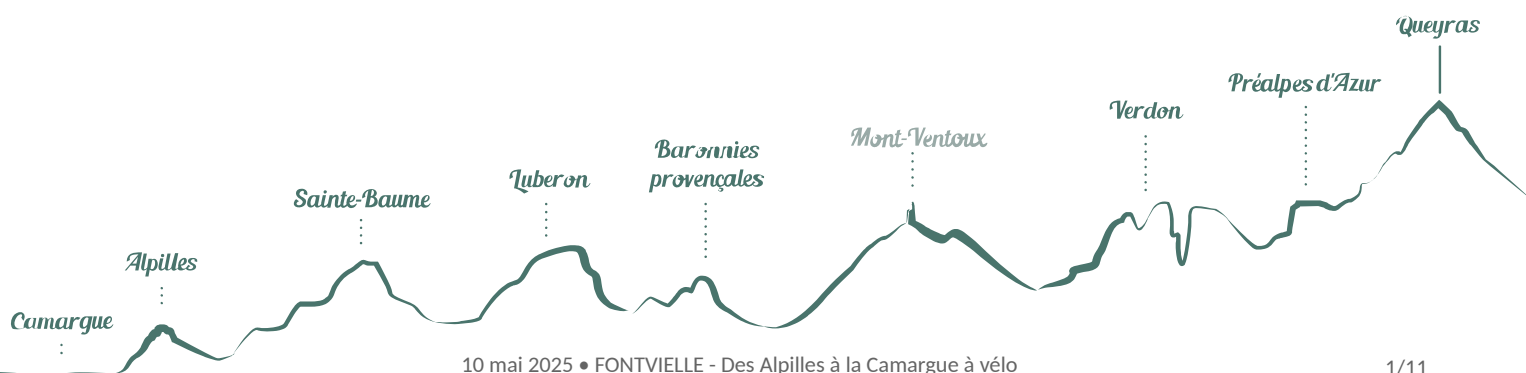
Longueur : 76.9 km

Dénivelé positif : 271 m

Difficulté : Moyen

Type : Boucle

Thèmes : Eaux et rivières, Patrimoine
et histoire, Point de vue



Itinéraire

Départ : Office de tourisme, Fontvieille

Arrivée : Office de tourisme, Fontvieille

Balisage :  Vélo  Véloroute

Au départ de l'Office de Tourisme, remonter la D33 vers Raphèle-Moulès en passant au pied du Moulin de Daudet.

1- Au carrefour, tourner à gauche. A 300 m vous trouverez l'aqueduc romain de Barbegal et les vestiges de la meunerie romaine. Revenir sur ses pas jusqu'au carrefour et prendre à gauche la D33.

2- Après le château de Barbegal, prendre à droite sur la D33B, en direction de Pont de Crau et Arles, sur 2,7 km.

3- Prendre à gauche la VC46 "Draille du Mas de Fallet" en direction du Mas Baracan.

4- Prendre à droite la VC45 "Draille de Baracan". Rejoindre le chemin de Fallet.

5- Prendre la direction de Pont de Crau. Rouler 200m et prendre à gauche la rue de l'Agasse. Traverser la D83 et emprunter à gauche le chemin de Servannes.

6- Au carrefour avec le chemin de Bigard, virer à droite sur la route goudronnée. Continuer sur 2,5 km, puis traverser la D33 jusqu'au pont de Servannes.

7- Après le pont de Servannes, suivre la route à droite (VC58 "route de Bellombre"). Au bout de la route, virer à droite sur la D453 et traverser tout le village de Raphèle en direction d'Arles - Pont de Crau.

8- A la sortie du village, après l'église, emprunter à gauche la D33-D83D en direction de Mas-Thibert sur 3,5 km.

9- Au carrefour, tourner à droite sur la C64 puis emprunter à droite le C65 du Calada en direction d'Arles.

10- Franchir le pont et tourner à droite sur la ViaRhôna©. L'emprunter le long du canal jusqu'au Pont Van Gogh.

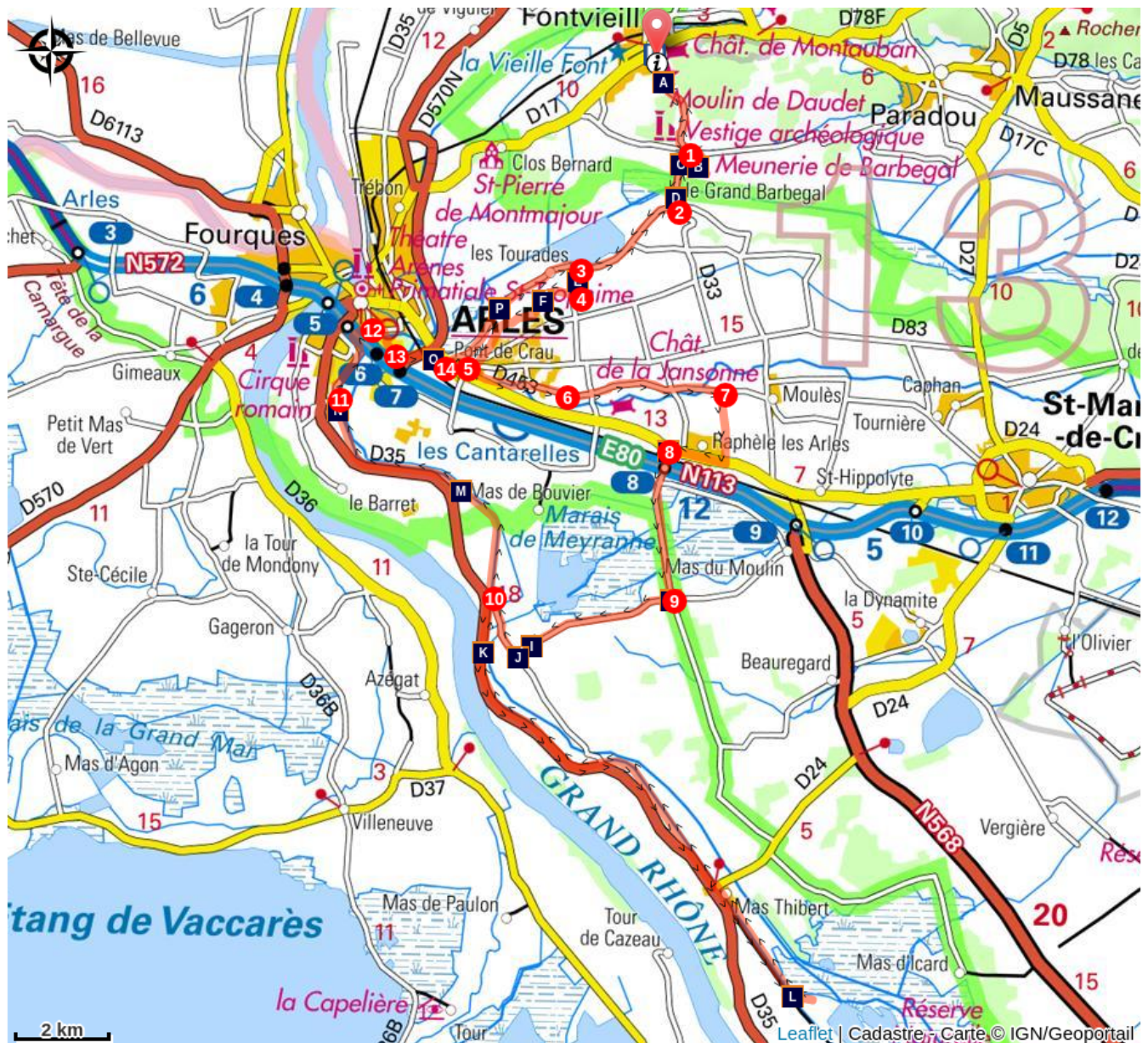
11- Au Pont Van Gogh, prendre le chemin de halage qui longe le canal du Vigueirat en direction d'Arles. Passer la passerelle métallique (ancienne voie de chemin de fer). Suivre le balisage vélo en direction des Alyscamps et du centre-ville.

12- Emprunter sur la droite la rue du Maréchal Foch. Longer le stade Fournier. Au bout de la rue, au stop, virer sur la droite sur l'avenue du Maréchal Lyautey et franchir le pont.

13- Traverser la zone commerciale de Fourchon en direction de Pont de Crau.

14- Au 3ème feu tricolore, prendre à gauche la route de Barbegal (D33B) pour un retour en direction de Fontvieille en retrouvant le parcours aller.

Sur votre chemin...



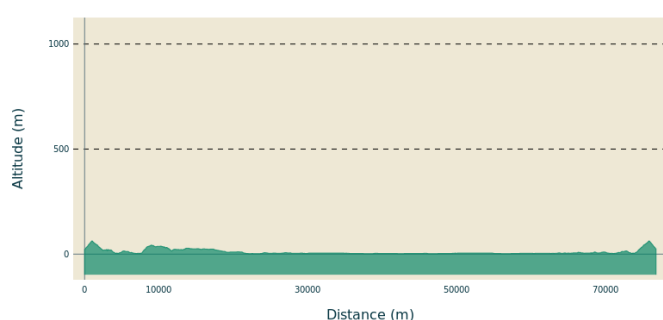
- | | |
|--|--|
|  Le moulin d'Alphonse Daudet (A) |  Meunerie hydraulique de Barbegal (B) |
|  Le Parc naturel régional des Alpilles (C) |  Le château de Barbegal (D) |
|  La vigne (E) |  Les oliveraies (F) |
|  L'église de Saint-Genest de Raphèle-lès-Arles (G) |  Le Parc naturel régional de Camargue (H) |
|  La Crau, terre de moutons (I) |  Les rizières (J) |
|  Le Grand-Rhône (K) |  Les Marais du Vigueirat (L) |
|  Le canal du Vigueirat du Rhône à la Méditerranée (M) |  La ViaRhôna du Léman à la Méditerranée (N) |
|  L'aqueduc du pont de Crau (O) |  L'abbaye de Montmajour (P) |

Toutes les infos pratiques

Recommandations

- Vigilance lors de la traversée de la D83 aux km 11 et 15,7.
- Vers Raphèle, prudence au km 18 à l'arrivée de la N453 et la N113 en direction de Mas-Thibert.
- Les Alpilles sont soumises à un risque incendie très important en période estivale. Une réglementation s'applique du 1er juin au 30 septembre. L'annonce du niveau de risque est diffusée via le [site Internet de la Préfecture](#) et le répondeur vocal du Comité Départemental du Tourisme au 08 11 20 13 13.

Profil altimétrique



Altitude min 2 m
Altitude max 63 m

Accès routier

A 11 km au nord d'Arles, par la D570N direction Avignon, la D17 direction Fontvieille puis la D33 direction Raphèle.

Parking conseillé

Parking Office de tourisme, Fontvieille

Lieux de renseignements

Maison du Parc naturel régional des Alpilles



2, boulevard Marceau, 13210 Saint-Rémy-de-Provence

contact@parc-alpilles.fr

Tel : +33 (0)4 90 90 44 00

<http://www.parc-alpilles.fr/>

Musée de la camargue

Mas du pont de rousty, 13200 Arles

info@parc-camargue.fr

Tel : +33 (0)4 90 97 10 40

<http://www.parc-camargue.fr/>

OT Fontvieille

Avenue des Moulins, 13990 Fontvieille

fontvieille@alpillesenprovence.com

Tel : +33 (0)4 90 54 67 49

<http://www.fontvieille-provence.com/>

Sur votre chemin...



Le moulin d'Alphonse Daudet (A)

Entre le XVIII^e et le début du XX^e s., Fontvieille vivait au rythme des moulins à vent. Construits sur un promontoire rocheux, quatre moulins coiffent les collines aux alentours de Fontvieille. Le Moulin de Daudet, le plus récent des quatre moulins construits, a cessé de fonctionner en 1914. Il a été transformé en 1935, rendant hommage au célèbre écrivain Alphonse Daudet qui fit vivre à travers les "Lettres de mon moulin" les conséquences des mutations techniques de l'époque.

Crédit photo : ©Chloé Scannapiéco - PNR Camargue



Meunerie hydraulique de Barbegal (B)

Cette meunerie a été construite au II^e s. et aurait servi 100 ans. Construite en flanc de coteau sur une pente de 30° et alimentée par la branche orientale de l'aqueduc de Barbegal, cette meunerie se composait de deux rangées parallèles de huit roues à eau qui actionnaient seize moulins. Elle formait un rectangle de 42 m sur 20 et produisait environs 25 tonnes de farine par jour.

Crédit photo : ©Rémi Sérange - PNR Alpilles



Le Parc naturel régional des Alpilles (C)

Les Alpilles forment le dernier relief avant le grand delta du Rhône. Le territoire du Parc offre une mosaïque de milieux entre falaises, forêts, garrigues et zones humides. Cette richesse écologique est le fruit de conditions naturelles exceptionnelles, façonnées et diversifiées par plus de 4 000 ans de civilisation. Créé en 2007, le Parc naturel régional s'étend sur 16 communes du massif, couvrant plus de 50 000 ha. Il abrite un patrimoine naturel et culturel d'exception, à préserver et partager.

Crédit photo : ©J. Delbarre - PNR Alpilles



Le château de Barbegal (D)

Doté d'une splendide façade renaissance, le château de Barbegal est, au XVIII^e s., l'ancienne propriété de la famille de Laurens de Beaujeu. Le dernier de cette lignée laissa ses biens aux Du Roure, famille de sa mère. C'est à partir de là que les Du Roure furent propriétaires du domaine de Barbegal, dont ils "habillèrent" le mas en château qui domine aujourd'hui un parc de plus de 5 ha, ombragé grâce à des arbres majestueux plusieurs fois centenaires.

Crédit photo : ©C. Scannapiéco - PNR Camargue



La vigne (E)

Les vigneron·nes du Massif des Alpilles et des communes environnantes se sont réunis en 2006 pour créer la dénomination Vin de pays des Alpilles afin de mettre en valeur leur magnifique terroir. Cette dénomination, devenue Indication Géographique Protégée "Alpilles" en 2011, permet à ses vigneron·nes d'exprimer leur créativité.

Crédit photo : ©C. Scannapiéco - PNR Camargue



Les oliveraies (F)

Les vergers des Alpilles produisent environ 20% de la production nationale d'huile, et 80% des olives de table. Depuis 1997, trois produits de la Vallée des Baux bénéficient d'une Appellation d'Origine Protégée (AOP) : l'huile d'olive, les olives vertes cassées et les olives noires. L'AOP est un signe d'identification de l'origine, et témoigne du respect d'un cahier des charges portant sur l'utilisation de variétés locales, la production selon des savoir-faire reconnus et la transformation dans l'aire géographique.

Crédit photo : ©C. Scannapiéco - PNR Camargue



L'église de Saint-Genest de Raphèle-lès-Arles (G)

Construite en 1853, l'église Saint-Genest de Raphèle-lès-Arles fut la dernière trace matérielle de ce qui signa la présence de l'influente Compagnie des Pénitents blancs de la ville d'Arles. La cloche vient de cette même confrérie et porte la mention "Baudoin, fondateur à Marseille, 1819". L'église, achevée en 1853, a vocation à être utilisée comme lieu de culte. Elle peut accueillir également des manifestations culturelles comme des concerts 5 ou 6 fois par an.

Crédit photo : ©C. Scannapiéco - PNR Camargue



Le Parc naturel régional de Camargue (H)

Situé dans l'axe de migration des oiseaux du nord de l'Europe qui empruntent le sillon rhodanien vers l'Afrique, cet espace offre à d'innombrables espèces un territoire où ils peuvent évoluer en liberté dans d'immenses espaces protégés. Chevaux, taureaux, flamants roses, échassiers... Il est également l'un des rares Parcs possédant une façade maritime importante et à partager des frontières communes avec un Parc naturel marin.

Crédit photo : ©DR



La Crau, terre de moutons (I)

La Crau est une terre pâturée. On y trouve environ 100 000 moutons qui parcourent les plaines entre mi-octobre et avril, la plupart étant des Mérinos d'Arles. Cette race ovine locale est issue d'un croisement entre la race rustique de Crau et le mérinos. Le Mérinos d'Arles est élevé pour les agneaux et sa laine élastique, légère et chaude. Le paysage est composé de nombreuses bergeries, dont certaines datent de l'époque gallo-romaine. L'élevage est donc important depuis des millénaires.

Crédit photo : ©DR



Les rizières (J)

La riziculture est présente en Camargue depuis l'après-guerre. Complexe, cette culture suit plusieurs étapes : levée, tallage, montaison, épiaison et floraison. Les terres sont inondées pour favoriser la germination des grains de riz et éviter la prolifération des champignons. La riziculture nécessite donc une irrigation d'eau douce et un drainage important pour valoriser les terres les plus salées. D'énormes quantités d'eau entre les deux bras du Rhône (400 millions de m³ par an) sont nécessaires.

Crédit photo : ©Marjorie Mercier - PNR Camargue



Le Grand-Rhône (K)

Formé il y a plus de 5000 ans, le fleuve Rhône n'a cessé de se transformer, et les fortes crues de 1711 ont créé son lit actuel. Avec un débit à l'embouchure de 1700 m³/s, il est le plus puissant de France. Il encadre de ses deux bras la Camargue : le Grand-Rhône, presque rectiligne, se sépare du Petit-Rhône au nord de la ville d'Arles. Ce fleuve garde un rôle écologique important puisqu'il représente un habitat pour de nombreuses espèces animales, dont la Cistude d'Europe, le castor et la loutre.

Crédit photo : ©PNR Camargue



Les Marais du Vigueirat (L)

Les Marais du Vigueirat constituent l'un des plus vastes territoires (958 ha) acquis par le Conservatoire du littoral en région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Ce domaine est une mosaïque de milieux naturels humides caractéristiques de la Camargue, et offre une grande diversité en matière de flore (plus de 400 espèces végétales) et de faune (plus de 270 espèces d'oiseaux). Les marais sont composés de milieux naturels typiques des écosystèmes du delta du Rhône : sansouires, étangs, scirpaies et roselières.

Crédit photo : ©PNR Camargue



Le canal du Vigueirat du Rhône à la Méditerranée (M)

Ce canal a été construit entre 1642 et 1647 dans le but d'assainir la Vigueirie (une plaine agricole entre la Montagnette et les Alpilles) en évacuant les eaux de vidange jusqu'à la mer. Le Canal du Vigueirat, qui prend naissance sur la commune de Tarascon, s'étend sur 46 km. Il est en partie classé dans la Réserve naturelle nationale des Marais du Vigueirat. Son exutoire se situe dans le Canal d'Arles à Bouc. Il est automatisé depuis 1996 et géré par le Grand Port Maritime de Marseille.

Crédit photo : ©Opus Species - PNR Camargue



La ViaRhôna du Léman à la Méditerranée (N)

La ViaRhôna (Eurovélo 17) est une véloroute voie verte de 815 km qui relie le lac Léman aux plages de Méditerranée. Au fil du Rhône, l'itinéraire conduit des montagnes alpines aux plages de Camargue en traversant les vignobles des Côtes du Rhône et ceux de la Provence méridionale. Il est possible de ne faire qu'une partie de la ViaRhôna (Arles-Marais du Vigueirat). Un tronçon entre Mas-Thibert et Port-Saint-Louis a été aménagé pour rejoindre l'embouchure du Rhône au niveau de la plage Napoléon.

Crédit photo : ©Jean-Pierre Boeuf - Office de tourisme Arles



L'aqueduc du pont de Crau (O)

L'eau du canal de Craponne arrive depuis la plaine de la Crau grâce à l'aqueduc romain qui traverse le rond-point de Pont-de-Crau et continue vers les Alyscamps. Le canal circule ensuite dans Arles pour parvenir jusqu'au Rhône. Cet aqueduc, construit entre 1585 et 1587 et classé Monument historique, permettait de franchir la zone de marais présente à l'entrée d'Arles. Une partie de cet aqueduc a été démolie lors de la construction de la route : de ce fait, le canal passe en souterrain à ce niveau.

Crédit photo : ©Juliette Pimpier - PNR Camargue



L'abbaye de Montmajour (P)

Fondée en 948 en plein cœur du pays d'Arles par des bénédictins, l'abbaye de Montmajour est le témoin de huit siècles d'architecture monastique : monastère primitif carolingien, abbatale romane à deux niveaux, chapelle de pèlerinage médiévale, tour fortifiée pendant la guerre de Cent Ans et ruines d'un monastère classique. Du sommet de la tour Pons de l'Orme, découvrez un panorama unique sur le massif des Alpilles et la plaine de la Crau. Cet édifice a été classé au Patrimoine mondial de l'UNESCO.

Crédit photo : ©C. Scannapiéco - PNR Camargue



- En aucun cas les auteurs des contenus de ce site ne sauraient être tenus pour responsables de problèmes ou d'accidents sur les itinéraires cités.
- Cependant, nous comptons sur vous pour signaler toutes contradictions importantes entre cette fiche et le terrain.
- Pensez également à signaler les éventuels problèmes rencontrés pendant votre balade sur <http://sentinelles.sportsdenature.fr> (erreur de balisage, panneau défectueux, pollution, conflit d'usages...).
- La vente de cette fiche est autorisée au coût d'impression.
- Ne pas jeter dans la nature.

L'outil Geotrek a été financé par l'Union européenne, le Parc national des Ecrins et le Parc national du Mercantour.

Le projet Chemins des Parcs est financé par la Région Provence-Alpes-Côte-d'Azur et les Parcs naturels régionaux des Alpilles, de Camargue, du Luberon, du Queyras et du Verdon.

Ce projet partenarial rassemble également le Comité Régional du Tourisme, les agences départementales de développement touristique, les offices de tourisme et les syndicats d'initiative.

- The authors of this website will in no case be held responsible for problems or accidents on the routes mentioned.
- We count on you to point out any inconsistency between this content and the field itineraries
- Please report any problems encountered on the routes (route marking problems, defective panels, pollution, conflict of uses ...) on <http://sentinelles.sportsdenature.fr>
- The sale of this sheet is authorized at the cost of printing
- Please don't litter

The Geotrek tool was funded by the European Union, the Ecrins National Park and the Mercantour National Park.

The Chemins des Parcs project is funded by the Provence-Alpes-Côte-d'Azur Region and the regional nature parks of Alpilles, Camargue, Luberon, Queyras and the Verdon.

This project was developed in partnership with the Regional Tourism Committee, the departmental tourist development agencies, and tourist offices.

www.cheminsdesparcs.fr

*Tours et détours dans les Parcs naturels régionaux
de Provence-Alpes-Côte d'Azur*

Avec le soutien de

